

PAR COURRIEL : 

Lévis, le 23 janvier 2020



**Objet : Demande d'accès – Statistiques superficies 2019  
N/dossier : 191052CM**

---

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès qui m'a été transmise par le Centre de services d'Alma le 21 janvier dernier à l'égard de l'obtention des superficies des grandes cultures assurées aux programmes d'assurance récolte et/ou d'assurance stabilisation pour l'année d'assurance 2019.

Eu égard à ce qui précède, nous vous transmettons le tableau intitulé «Superficies en grandes cultures cultivées au Saguenay-Lac-St-Jean, pour lequel nous avons ajouté les superficies assurées 2019.

Enfin, je tiens à vous informer qu'en vertu de l'article 135 de la loi sur l'accès, une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par la Responsable de l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. À cet effet, vous trouverez ci-joint l'avis de recours.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Responsable de la Loi sur l'accès  
aux documents des organismes publics et sur  
la protection des renseignements personnels,



Christine Massé

CM/sg

p. j.

**Direction des affaires juridiques**

1400, boul. Guillaume-Couture, 4<sup>e</sup> étage  
Lévis (Québec) G6W 8K7  
Téléphone : (418) 838-5606  
Télécopieur : (418) 834-2238  
Courriel : [christine.masse@fadq.qc.ca](mailto:christine.masse@fadq.qc.ca)